Demande de PAI

Par les responsables légaux
À l'école

1ere demande de PAI :
(1er PAI, nouvel élève,)
Ou
Modification du PAI
Transmission du document à la famille

Lien EDUSCOL

Le médecin traitant ou le spécialiste qui suit l'élève complète le document

La famille transmet au directeur d'école :

- La PAI complet signé
- Le document spécifiant la modification du PAI s'il y a lieu
- L'ordonnance de moins de 3 mois
- La trousse d'urgence (avec les médicaments vérifiés et non périmés)

Vérification par la directrice, le directeur

(Cf Check list)

Si PAI OK
(complet, clair et compris)

Si difficultés relevées par la directrice, le directeur

Transmission au CMS

Pour avis médecin EN

Poursuite du PAI à l'identique
(même protocole, même traitement)

La famille transmet au directeur d'école :

- Le document spécifiant la poursuite du PAI signé
- La nouvelle ordonnance (<1an)
- Trousse d'urgence à jour (médicaments vérifiés et non périmés)

Vérification par la directrice, le directeur

(Cf Check list)

Si PAI OK
(complet, clair et compris)

Vérification par **l'infirmière EN**

Relève des difficultés

Valide le PAI

(1 à 2 passages maximum)

Arrêt du PAI

La famille complète le document spécifiant l'arrêt du PAI

L'école rend la trousse d'urgence à la famille

Transmission de l'information au CMS

Copie du document **complet** au CMS

Avec intitulé mail : pour information

Compléter le tableau de suivi des PAI par le directeur